

Dust Air™

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Date d'émission: 11-11-2016

Date de révision: 10-29-2020

Version: 1.1

SECTION 1: Identification

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Substance
Nom de la substance : Dust Air™
Code du produit : Pas disponible

1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisation de la substance/mélange : En retirant la poussière des surfaces/équipements sensibles

1.3. Fournisseur

Fournisseur

HSI Fire and Safety Group, LLC
107 Garlisch Drive
Elk Grove Village, IL - U.S.A.
T +1 (847) 427-8340 - F +1 (847) 427-8343
tbarakat@hsifiresafety.com

Distributeur

HSI Fire and Safety Group, LLC
Unit # 1252
3-1750 The Queensway
Etobicoke, ON M9C5H5

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : CHEMTREC 1 (800) 424-9300

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

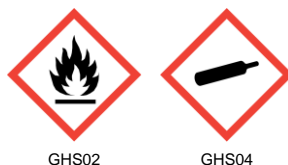
Classification (GHS-CA)

Flam. Aerosol 1 H222
Gaz liquéfiés H280
Simple Asphy H380

2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

Étiquetage GHS-CA

Pictogrammes de danger (GHS-CA) :



GHS02

GHS04

Mention d'avertissement (GHS-CA) :

Danger

Mentions de danger (GHS-CA) :

H222 - Aérosol extrêmement inflammable
H280 - Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur
H380 - Peut déplacer de l'oxygène et causer une suffocation rapide.

Conseils de prudence (GHS-CA) :

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer
P211 - Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition
P251 - Ne pas perforer, ni brûler, même après usage
P410+P412 - Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F
P403 - Stocker dans un endroit bien ventilé

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS-CA)

Non applicable

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Nom	Identificateur de produit	%
1,1-Difluoroéthane	(n° CAS) 75-37-6	100

3.2. Mélanges

Non applicable

SECTION 4: Premiers soins

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation : En cas d'inhalation, transporter à l'air frais la personne exposée. Si elle ne respire plus, pratiquer la respiration artificielle. En cas de difficultés respiratoires, appliquer un masque à oxygène. Consulter un médecin en cas de malaise.
- Premiers soins après contact avec la peau : Si l'irritation se produit, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Si une irritation cutanée se persiste, consulter un médecin. Dégeler les parties gelées avec de l'eau tiède. Ne pas frotter les zones touchées.
- Premiers soins après contact oculaire : En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Le cas échéant, retirer les lentilles de contact. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux. Dégeler les parties gelées avec de l'eau tiède. Ne pas frotter les zones touchées.
- Premiers soins après ingestion : Ne constitue pas une voie d'exposition probable. Si le produit a été ingéré, ne PAS provoquer le vomissement à moins que ceci ait été demandé par du personnel médical. Ne jamais administrer quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

- Symptômes/lésions après inhalation : Peut causer l'irritation des voies respiratoires. Une mauvaise utilisation intentionnelle via une concentration et une inhalation délibérée des contenus peut être nocive, voire fatale. Symptômes de carence en oxygène comprennent la difficulté à respirer, maux de tête, des étourdissements, des nausées, une perte de conscience ou la mort.
- Symptômes/lésions après contact avec la peau : Peut irriter la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des dessèchements, une délipidation et une gerçure de la peau. Peut provoquer des gelures par contact avec le gaz liquéfié.
- Symptômes/lésions après contact oculaire : Peut irriter les yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement. Peut provoquer des gelures par contact avec le gaz liquéfié.
- Symptômes/lésions après ingestion : Ne constitue pas une voie d'exposition probable. Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

- Autre avis médical ou traitement : Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette ou la fiche signalétique).

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Agents extincteurs appropriés

- Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Mousse. Produit chimique sec.

5.2. Agents extincteurs inappropriés

- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser de dioxyde de carbone.

5.3. Dangers spécifiques du produit dangereux

- Danger d'incendie : Aérosol extrêmement inflammable. Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone. Fluorure d'hydrogène. Fluorure de carbonyle.
- Danger d'explosion : La chaleur peut provoquer une pressurisation et l'éclatement des contenants clos, propageant le feu et augmentant le risque de brûlures/blessures.

5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

- Protection en cas d'incendie : Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA). Les vapeurs peuvent être plus lourdes que l'air, et elles peuvent voyager le long du sol jusqu'à une source d'ignition distante et s'enflammer. Refroidir les contenants exposés à l'incendie avec de l'eau pulvérisée.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Mesures générales : Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé. Éliminer toute source d'ignition.

6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

- Pour la rétention : Obtenir la fuite si cela peut se faire sans danger. De nombreux gaz sont plus lourds que l'air et se répandent donc le long du sol et s'accumulent dans des zones basses ou confinées (égouts, sous-sols, citernes).
- Procédés de nettoyage : Ventiler la zone.

6.3. Référence aux autres sections

- Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Ne pas avaler. Ce contenant peut exploser s'il est chauffé. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Mesures d'hygiène : Lessiver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Se laver les mains avant de manger, de boire ou de fumer.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Conserver à l'abri du soleil et de toute autre source de chaleur. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Aérer/ventiler les lieux pour maintenir l'exposition aux poussières en suspension, émanations chimiques, fumée, etc, sous les limites permises.

8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Équipement de protection individuelle : Éviter toute exposition inutile.
Protection des mains : Porter des gants résistant aux produits chimiques.
Protection oculaire : Des lunettes de sécurité ou des protecteurs oculaires sont recommandés en utilisant le produit.
Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié.
Protection des voies respiratoires : Un respirateur approuvé par le NIOSH est recommandé pour les secteurs peu aérés ou lorsque les limites d'exposition maximales risquent d'être excédées. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.
Contrôle de l'exposition de l'environnement : Maintenir les niveaux sous les seuils de la protection environnementale de la communauté.
Autres informations : Ne pas manger, fumer ou boire là où la substance est manipulée, traitée ou stockée. Se laver les mains minutieusement avant de manger ou de fumer. À manipuler selon les pratiques de sécurité et d'hygiène industrielles établies.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide
Apparence : Aérosol
Couleur : Incolore
Odeur : Inodore
Seuil olfactif : Aucune donnée disponible
pH : Aucune donnée disponible
pH solution : Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1) : Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (éther=1) : > 1
Point de fusion : < -75 °C (< -99 °F)
Point de congélation : Aucune donnée disponible
Point d'ébullition : -25 °C (-13 °F)
Point d'éclair : < -75 °C (< -99 °F)
Température d'auto-inflammation : > 462 °C (> 863 °F)
Température de décomposition : Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz) : Inflammable
Pression de la vapeur : 4,31 bar @ 21 °C (70 °F), 64 psig; 11,7 bar @ 54 °C (129 °F), 178 psig
Pression de vapeur à 50 °C : Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C : 2,28 @ 21 °C (70 °F)
Densité relative : 0,91 g/ml @ 21 °C (70 °F); 0,809 g/ml @ 54 °C (130 °F)

Dust Air™

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Densité relative de saturation mélange vapeur/air	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: Aucune donnée disponible
Densité relative de gaz	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Eau: 0,008 % @ 21 °C (70 °F)
Coefficient de partage n-octanol/eau	: 1,43
Log Kow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: < 0,6 cP @ 21 °C (70 °F)
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: 3,9 - 16,9 vol % @ 25 °C (77 °F)

9.2. Autres informations

Teneur en COV : 100 %

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	: Aucun dans les conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique	: Stable dans les conditions normales d'entreposage. Aérosol extrêmement inflammable. Contenu sous pression. Ce contenant peu exploser s'il est chauffé. Ne pas perforer. Ne pas brûler.
Possibilité de réactions dangereuses	: Aucun dans les conditions normales d'utilisation.
Conditions à éviter	: Matières incompatibles. Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil. Humidité.
Matières incompatibles	: Acides. Oxydants puissants. Métaux alcalins.
Produits de décomposition dangereux	: Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone. Fluorure d'hydrogène. Fluorure de carbonyle.

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale)	: Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé

Dust Air™	
DL50 orale rat	Aucune donnée disponible
DL50 cutanée lapin	Aucune donnée disponible
CL50 inhalation rat	Aucune donnée disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé

Dust Air™	
Vaporisateur	Aérosol

Symptômes/lésions après inhalation	: Peut causer l'irritation des voies respiratoires. Une mauvaise utilisation intentionnelle via une concentration et une inhalation délibérée des contenus peut être nocive, voire fatale. Symptômes de carence en oxygène comprennent la difficulté à respirer, maux de tête, des étourdissements, des nausées, une perte de conscience ou la mort.
Symptômes/lésions après contact avec la peau	: Peut irriter la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des dessèchements, une délipidation et une gerçure de la peau. Peut provoquer des gelures par contact avec le gaz liquéfié.

Dust Air™

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

- Symptômes/lésions après contact oculaire : Peut irriter les yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement. Peut provoquer des gelures par contact avec le gaz liquéfié.
- Symptômes/lésions après ingestion : Ne constitue pas une voie d'exposition probable. Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

SECTION 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

- Écologie - général : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

12.2. Persistance et dégradabilité

Dust Air™	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Dust Air™	
Coefficient de partage n-octanol/eau	1,43
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.

12.4. Mobilité dans le sol

Dust Air™	
Coefficient de partage n-octanol/eau	1,43

12.5. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

- Recommandations pour l'élimination des déchets : Ces matériaux doivent être éliminés dans le respect de toutes les réglementations locales, régionales, provinciales et fédérales. Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets.
- Indications complémentaires : Des vapeurs inflammables peuvent s'accumuler dans le conteneur.

SECTION 14: Informations relatives au transport

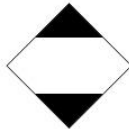
14.1. Description sommaire pour l'expédition

Conformément aux exigences de TMD

Transport des marchandises dangereuses (TMD)

- N° UN (TMD) : UN1030
- TMD Classes de danger primaires : 2.1
- Description document de transport : UN1030 DIFLUORO-1,1 ÉTHANE, 2.1
- Désignation officielle pour le transport (Transport des marchandises dangereuses (TMD)) : DIFLUORO-1,1 ÉTHANE, quantité limitée

Étiquettes de danger (TMD) :



14.2. Informations relatives au transport/DOT (Ministère des transports des États-Unis)

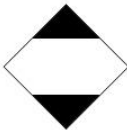
Département des transports

- n° DOT NA : UN1030
- N° ONU (DOT) : 1030
- Description document de transport : UN1030 Difluoro-1,1 éthane, 2.1
- Désignation officielle pour le transport (DOT) : Difluoro-1,1 éthane (Quantité limitée)
- Sélection du champ "Contient déclaration" :
- Classe (DOT) : Quantité limitée
- Division (DOT) : 2.1

Dust Air™

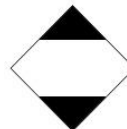
Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Étiquettes de danger (DOT)	:	
Polluant marin	:	Non
Dangereux pour l'environnement	:	Non
Numéro du Guide des Mesures d'Urgence (GMU)	:	115
Mesures de précautions pour le transport	:	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
Autres informations	:	Ce produit ne peut être expédié que sous le permis spécial DOT-SP-11516


14.3. Transport aérien et maritime

IMDG

N° ONU (IMDG)	:	1030
Désignation officielle pour le transport (IMDG)	:	DIFLUORO-1,1 ÉTHANE (GAZ RÉFRIGÉRANT R 152A) (LTD QTÉ)
Description document de transport (IMDG)	:	UN 1030 1,1-DIFLUOROETHANE (REFRIGERANT GAS R 152a) (Quantité limitée)
Classe (IMDG)	:	Quantité limitée
Étiquettes de danger (IMDG)	:	

Dangereux pour l'environnement : Non

IATA

N° UN (IATA)	:	1030
Désignation officielle pour le transport (IATA)	:	1,1-Difluoroethane (Quantité limitée)
Description document de transport (IATA)	:	UN 1030 1,1-Difluoroethane (Quantité limitée)
Classe (IATA)	:	Quantité limitée pour le transport aérien
Étiquettes de danger (IATA)	:	

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1. Directives nationales

Tous les composants de ce produit figurent aux inventaires canadiens LIS (Liste intérieure des substances) et LES (Liste extérieure des substances) (ou en sont exclus).

15.2. Réglementations internationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 16: Autres informations

Date d'émission	:	11/11/2016
Date de révision	:	10/29/2020
Indications de changement:	:	
Autres informations	:	Aucun(e).

Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.